

Assemblée Générale de l'OCCE 42

Procès verbal | 4 février 2026

Le 4 février 2026 à 10h00 heures, les membres de l'Association Départementale OCCE de La Loire se sont réunis au 29 rue des Bruyères à St Etienne, sur la convocation faite par le conseil d'administration.

Présents : voir feuille émargements.

- *Le nombre de pouvoirs déclarés par les coopérateurs sont recevables.*
- *Le quorum étant à plus de 25 %, l'assemblée générale ordinaire peut se tenir.*
- *Mesdames Place et Tranchant sont désignées scrutateur par les membres présents et acceptent ces fonctions. La société ACORA, convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception est représentée par M BAREILLE, commissaire aux comptes*

Chaque Membre présent a reçu :

- ✓ *Un exemplaire de l'avis (ou lettre) de convocation des membres,*
- ✓ *Le bilan, le compte de résultat et l'annexe du siège départemental arrêtés au 31 août 2025*
- ✓ *Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'association (siège + 372 CRF) arrêtés au 31 août 2025,*
- ✓ *Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,*
- ✓ *Le texte de la résolution proposée à l'assemblée.*

Le Président déclare que les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des membres, le texte de la résolution proposée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social et en ligne sur le site départemental.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne lecture du rapport moral.

Le rapport d'activité est présenté sous la forme d'un forum avec témoignages d'adhérents, de bénévoles et partenaires engagés dans les actions. L'ensemble des informations sont regroupées dans un livret distribué aux participant-es.

Le projet d'activité est présenté en plénière et accompagné d'un diaporama ainsi que de témoignages d'adhérents et partenaires.

Le rapport financier et le projet de budget sont présentés par le comptable M. BAREILLE, par la trésorière et la secrétaire départementale.

Le CA propose une résolution concernant l'augmentation de la cotisation pour l'année 2026/2027.

Chaque présentation donne lieu à des discussions et échanges dans l'assemblée. Les votes suivent chaque présentation.

Ordre du jour

- Accueil et forum “rapport d’activité”
- Rapport moral et vote
- Échanges et vote rapport d’activité
- Rapport financier et projet de budget + votes
- Projet d’activité et vote
- Résolution CA et vote
- Élections CA
- Questions diverses
- Clôture de l’AG

ACCUEIL ET FORUM RAPPORT D’ACTIVITE

Présentation du rapport d’activité 2024/2025 sous la forme d’un forum avec différents stands (7) et de témoignages adhérents et partenaires. Visite accompagnée du livret « rapport d’activité. » Intérêt des échanges et des rencontres autour de témoignages encrés dans les classes.

RAPPORT MORAL

Sylvain REVOLLON Président de l’OCCE 42 ouvre l’AG et établit le rapport moral (voir entièreté du rapport moral sur le site OCCE 42)

Résumé : Maintien de toutes les activités. Engagement collectif avec un bureau et un CA engagé, composé de bénévoles et avec le soutien de nombreux partenaires pédagogiques et financiers que nous tenons à remercier.

Remerciement également à Ophélie et Sandrine pour leur travail sérieux et rigoureux tout au long de l’année.

29284 élèves engagés sur les projets pédagogiques et coopératifs durant l’année scolaire dernière 2024/2025.

L’AD souhaite répondre aux besoins des adhérent-es sur l’ensemble du département et veille à développer des actions et accompagnement sur tout le territoire ligérien. Aide pédagogique et gestion financière apportées aux écoles adhérentes.

Toujours en recherche de nouvelles personnes pour intégrer dans le CA (4 réunions par années scolaires), pour répondre aux besoins de l’association et de ses adhérents et porter les valeurs que nous partageons. Temps de travail collaboratif pour tester et créer les actions pédagogiques coopératives.

Sandrine P (animatrice Pédagogique OCCE 42) présente les partenaires Moulin Vignal et Fermes des Délices qui sont présents lors de cette AG. Céline Giraud présente sa structure La Ferme des Délices et Emilie Toinon le Moulin Vignal.

ÉCHANGES ET VOTE RAPPORT D'ACTIVITE 2024/2025

Céline Djéranian (PEMF Montbrison) nous parle notamment du projet Colis poétiques en partenariat avec l'équipe du bibliobus. Un projet porteur de sens et d'apprentissages pour les élèves de sa classe à l'école Gaspard Monge.

Témoignage de Pierre Couturier (CPC Feurs) sur la co-construction et coanimation d'une formation auprès de deux écoles de la circonscription de Feurs autour de la coéducation et la coopération avec les familles. Mise en œuvre effective dans les deux écoles : réunion rentrée sous forme de forum + projet fédérateur d'école.

RAPPORT FINANCIER 2024/2025

Lecture du rapport financier par M Barreille au 31 aout 2025

Voir rapport (site AD OCCE 42)

PROJET FINANCIER 2025/2026

Voir projet et éléments financiers (sur site AD OCCE 42)

Sandrine P. évoque l'aide aux projets renouvelée ainsi que l'aide financière exceptionnelle mis en place pour la gestion des comptes.

Sylvain R. annonce que l'AD soutiendra également financièrement la fédération OCCE (fond de solidarité voté en AGN) Gaëlle précise que l'équilibre est bien retrouvé ce qui a permis d'aider davantage les coopératives notamment l'an dernier mais qu'il reste prudent et important de maintenir un fond de trésorerie notamment pour le salaire de la salariée départementale.

PROJET D'ACTIVITE 2025/2026

Témoignage de Sévrine Fayolles (PE) École de Bouthéon sur le projet Radiophonique : un projet porteur de sens et d'apprentissages pour les élèves. Un projet fédérateur d'école auquel toutes les classes de l'école participent. Un projet qui valorise l'engagement dans le programme Ellysée Prim. Elle remercie Sandrine P. pour son accompagnement et son engagement dans le projet.

Sandrine P. parle des projets poésie mis en place dans les écoles avec notamment les colis poétiques interclasses. Ce projet s'étend à la région : Poétissimo et concernera cette année environ 90 classes en 2025/2026.

Témoignage de Marianne Couble (CPC Montbrison, membre du CA) sur les Mardis coop (4 temps de formation autour de thématiques demandées par les enseignant·es) Rencontres dans différents lieux sur le Pôle Centre (4 circonscriptions concernées)

Témoignage de Dominique Boyron (PE à la retraite, membre de l'association Pièces Montées) sur l'association Pièces montées et les racontes-tapis. Carole (PE et membre du CA) témoigne de leur utilisation avec ses élèves de CP.

Laurent Artero (CPD, membre du CA) prend la parole pour témoigner du projet d'atelier de pratique autour du cercle de lecture et de la philo qui aura lieu en fin d'année scolaire sur une journée en partenariat avec l'OCCE.

Camille Chazot évoque un contact. Celui d'un poète ligérien qui mêle musique et poésie. Il propose déjà des ateliers et pourrait être intéressé pour travailler avec les classes et l'OCCE. Sandrine le recontactera pour voir ce qui éventuellement être envisageable pour cette année ou la suivante.

RÉSOLUTION CA

Gaëlle présente la résolution du CAD proposant une augmentation de 3 centimes de la cotisation à la rentrée 2026. (Voir résolution du CAD sur site OCCE 42)

Clara Ben Ayed (PE, école La Veue St Etienne) évoque les difficultés financières des écoles et insiste sur l'impact de l'augmentation des tarifs bancaires sur les coopératives et sur les projets qu'elle porte. Si elle déplore une augmentation de la cotisation certes nécessaire, elle l'approuve pour maintenir l'équilibre financier de l'AD.

Gaëlle Nogier (CAN) témoigne de leur propre augmentation d'un euro.

Nathalie Rivier (PE Janon St Etienne, membre du CA) témoigne du schéma qui reste le même pour les équipes concernant l'organisation de projets parfois très/trop coûteux et qui ne peut plus s'appliquer dans les conditions actuelles par manque de moyens. Peut-être faudrait-il envisager de nouveaux projets (de sorties...) moins onéreux et donc organisables par les coopératives.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été présentée.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité, approuve les termes de ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet de budget pour l'exercice 2025/2026 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet d'activité pour l'exercice 2025/2026 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Le prix de la cotisation 2026/2027 est fixé à 2,28 €

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs suivants sont arrivés à leur terme :

- *Madame RIVIER renouvelle sa candidature.*
- *Madame Di-Qual renouvelle sa candidature.*
- *Madame Béal-Savel ne souhaite pas poursuivre son mandat en cours et quitte le CA.*
- *Madame Dusinski ne souhaite pas renouveler sa candidature.*
- *Monsieur Latuile n'a pas répondu à nos sollicitations par conséquent sa candidature n'est pas renouvelée.*

Pas de nouvelles candidatures pour faire partie du CA, mais certain·es des participant·es souhaiteraient être invité·es dans un premier temps.

L'assemblée générale accepte les renouvellements de candidatures légalement déclarées comme membre du Conseil d'Administration de :

- *Madame Di-Qual, Mme Rivier sont réélues au CA de l'OCCE 42 et nous les remercions de leur renouvellement de candidature.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H52

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

La Présidente M. REVOLLON

Les scrutatrices Mme TRANCHANT et Mme PLACE